Monêtier les Bains

N°34 . Mai - Octobre 2019



Sommaire



Loisirs - Culture

Ecole : une année bien remplie !

38^{ème} Congrès des réserves naturelles de France Journée nationale des Cimes Durables

Travaux - Urbanisme - Assainissement

Dernières délibérations du Conseil Municipal

Numéro utiles



www.monetier.com

Le-Monêtier-les-Bains • Mai - Octobre 2019

Loisirs - Culture

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

Fête de la Montagne - 28 juillet

Vous avez été nombreux à vous rendre à la 1ère réédition de la Fête de la Montagne qui a eu lieu le dimanche 28 juillet. Cette journée a débuté par une messe avec la bénédiction des piolets, puis elle s'est poursuivie par le concert de Cors des Alpes « Les Brian'sonneurs ». Les festivités ont continué l'après-midi sur l'Ile du Moulin et le stade de biathlon.





Fête du Bois et de l'Eau - 3 et 4 août

Expositions d'artisans, démonstrations de bucheronnage, ateliers jeux en bois, concours de scies à bûches, sculptures... la traditionnelle Fête du Bois s'est tenue tout au long du week-end et a une nouvelle fois mis à l'honneur les savoir-faire des professionnels de la filière bois.

Les Grands Bains ont fêté l'Eau, le samedi 3 août : des animations gratuites ont été proposées (aquagym, aquabike...). Dans la soirée, le public a pu assister au concert du groupe « Contreband » et à un spectacle pyrotechnique.





Foire aux Bestiaux - 14 septembre

La nouvelle édition de la Foire aux Bestiaux a une nouvelle fois rencontré un très beau succès.

Remise des prix Bovins

Abondance : Gilbert Eymard de Monêtier les Bains, 1er prix

Prix spéciaux : Thierry Borel de Avançon,

Yves Forme des Orres

Encouragement Bovin : Fabien Michelon de Théus **Tarine**: Robert Bonnenfant de La Rochette, 1er prix **Montbéliarde** Jean-Marc Michel de Embrun, 1er prix

Toutes les génisses ont été vendues, soit 124.

Remise des prix Ovins

Pré-alpes du sud : Famille Giraud le gaec Le Moutonnier à

Eyglier, 1er prix bélier

Agnelle Sufolk : Rémi Giraud du Monêtier les Bains, 1er

Prix spécial bélier pré-alpes : Lyonel Davin de Château-

roux les Alpes

Prix encouragement ovin : M.Lévêque de Macon (Saône et Loire)

Le mot du Président

Malgré les belles danseuses du Quadrille du Tabuc et leur cavalier, malgré la belle jument comtoise ALASKA et son meneur Pierre Savoldelli, les stars de la Foire restent les belles génisses Tarine, Abondance, Montbéliarde, Vosgienne, ... sans elles la Foire du Monêtier n'aurait plus raison d'être. Encore MERCI à toutes et à tous et à l'année prochaine!



Trail Salomon - 14 et 15 septembre

Plus de 1400 coureurs étaient sur les starting-blocks ce week-end pour se lancer sur les différents parcours du Serre-Che Trail Salomon: 12km, 26km, challenge 12/26 km, 50km solo, 50km relais et parcours kids. Les courses ont eu lieu dans le massif des Cerces et le départ était donné au pied des pistes du Monêtier-les-Bains, tout comme les arrivées.

Retrouvez tous les résultats et le détail des parcours sur le site internet www.trail-serre-chevalier.com

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de ces manifestations ainsi que les services de la mairie et l'office du tourisme de Serre-Chevalier Briançon.

Ecole: une année bien remplie!

L'équipe pédagogique de l'école du Monêtier-les-Bains a proposé tout au long de l'année des activités riches en apprentissages ! Voici les temps forts de l'année 2018/2019 :

Environnement

L'accent a été mis sur la préservation de la nature grâce à l'opération « Place nette ». Les enfants sont allés ramasser des déchets aux alentours de l'école



apprenant ainsi l'importance du tri des déchets et le principe du recyclage. D'ailleurs la classe des plus petits a eu droit à un atelier dédié au papier recyclé!

Un partenariat avec le Parc National des Ecrins a donné lieu à des sorties forêt et à une visite de la Maison du Parc du Casset afin de faire découvrir aux élèves la faune et la flore de notre beau territoire.

Activités sportives

Les élèves se sont donnés à fond à travers différentes activités : gymnastique, motricité et sauts pour les plus petits, ski de fond ou encore piscine.

Activités artistiques

Les artistes Joan Miro et Vincent Van Gogh ont été mis à l'honneur cette année. Les élèves ont pu découvrir leurs œuvres et s'initier aux différentes techniques du surréalisme, expressionnisme et fauvisme. Des sorties ont également été organisées au cinéma Lumière. Au programme le documentaire « Nés en Chine », 3 courts-métrages iraniens « Les contes de la mère poule » et l'adaptation du livre de Michael Rosen et Helen Oxenbury « La chasse à l'ours ». Les élèves ont assisté à plusieurs pièces de Théâtre à Briançon.

Semaine du Goût

Fabriquer du pain, cuisiner un gâteau, déguster des fromages... les apprentis cuistots ont fait preuve de créativité lors de la Semaine du Goût (opération nationale) qui a lieu chaque année à l'automne.

Cantine scolaire

Didi et son équipe ont organisé la Fête de la Cantine le jeudi 27 juin. Beau succès pour cette manifestation durant laquelle beaucoup de parents étaient présents. Les élèves se sont improvisés artistes-chanteurs lors d'un mini-concert, bravo à eux et à toute l'équipe de la cantine scolaire!

Nouveautés rentrée 2019

CANTINE SCOLAIRE

La mairie a mis en place depuis la rentrée 2019, un portail web sur lequel il est possible d'inscrire à l'année, chaque mois ou chaque semaine son enfant à la cantine : https://parents.logiciel-enfance.fr/lemonetierlesbains. Attention, vous pouvez y inscrire votre enfant au plus tard le mercredi de la semaine précédente à 12h. Ce délai est indispensable pour la gestion de l'accueil des enfants et des repas.

Pour connaître **les menus**, rendez-vous chaque mois sur <u>www.monetier.com</u> et sur la page Facebook de la Mairie <u>www.facebook.com/communemonetierlesbains/</u>

La **facturation** reste mensuelle. Les factures sont envoyées par courrier et sont également consultables sur ce nouvel outil web.

Modalités de paiement

- En ligne sur le portail https://parents.logiciel-enfance.fr/lemonetierlesbains
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public à adresser à la Mairie, ou en espèces, à l'accueil/

Si vous rencontrez des problèmes pour vous connecter à ce portail, créer votre compte ou si vous n'avez pas internet, il est bien sûr possible d'inscrire votre enfant par téléphone au 04 92 24 40 04.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions se font sur le nouveau portail https://parents.logiciel-enfance.fr/lemonetierlesbains. Il est important également d'avertir les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) à l'école, au plus tard la veille de la séance par le biais d'un mot.

TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à l'évolution du règlement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur relatif aux transports scolaires, cette dernière n'assure plus le financement du transport pour les élèves domiciliés à moins de 3 kilomètres de leur établissement scolaire et si moins de 5 élèves sont présents par arrêt de bus.

En conséquence, la mairie assure ce service et le rend gratuit pour les enfants de la commune. Les inscriptions se font en mairie (un formulaire est en ligne sur le site internet de la commune.

38^{ème} Congrès des Réserves naturelles de France au Monêtier-les-Bains . 5 au 8 juin 2019

Ce congrès était co-organisé par le Parc national des Ecrins, gestionnaire de 6 réserves naturelles nationales et l'association Réserves Naturelles de France (RNF).

Son thème central était la mobilisation des gestionnaires pour une gestion adaptative dans un contexte de changement climatique. Cette rencontre a réuni plus de 400 participants venant de toute la métropole et des collectivités d'outre-mer, issus de l'ensemble des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels.

Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire était présente lors de la plénière d'ouverture. Elle a confirmé les engagements du gouvernement et du Conseil de défense écologique en faveur de la biodiversité et des espaces naturels protégés : objectif de 30% du territoire couvert par les espaces protégés dont 10% en protection forte d'ici 2022, création et extension d'au moins 20 réserves naturelles dans le cadre du Plan biodiversité.

Cet évènement aura permis en outre le rapprochement entre le réseau des Réserves naturelles et celui des Parcs nationaux grâce à la signature d'un protocole de coopération technique en séance plénière de clôture. Cet accord a pour objectif de stimuler et de développer les actions communes de terrain entre les deux réseaux dans les prochaines années.



Les réserves naturelles en chiffres :

Il existe en France **347 réserves naturelles** dont 167 réserves naturelles nationales, 7 réserves naturelles de Corse et 173 réserves naturelles régionales, 221 organismes gestionnaires et près de 1 000 salariés œuvrant à la préservation de ces espaces protégés.

L'association Réserves Naturelles de France (RNF) rassemble plus de 400 professionnels de la nature travaillant au sein de ces espaces protégés. Chaque année, elle organise son congrès au plus proche des réserves naturelles, sur l'invitation de ces dernières <u>www.reserves-naturelles.org</u>





Journée nationale des Cimes Durables

Le 23 août dernier, s'est tenue dans notre commune la Journée nationale des Cimes Durables. Cette rencontre, à l'initiative de l'association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) avait pour objectif de partager les projets des territoires de montagne et mettre en lumière les innovations mises en œuvre par les communes : amélioration de la qualité de l'air, utilisation des ressources locales, exploitation des énergies renouvelables...

La commune a présenté aux maires des stations la mise en œuvre de la pico-centrale du Grand Tabuc : caractéristiques du projet, processus de construction et résultats de production qui ont permis à la commune de percevoir de 215 089,59 euros depuis sa création en mai 2017 (vente électricité).

Résumé et photographies sur www.anmsm.fr



Travaux - Urbanisme - Assainissement

Enquêtes publiques

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme s'est tenue du lundi 22 juillet 2019 au vendredi 23 août 2019). Mme VIAUD, commissaire-enquêtrice, était présente en mairie les 26 et 31 juillet, ainsi que les 5, 13 et 23 août.

Un registre était à disposition du public, en version papier à l'accueil de la mairie et en version dématérialisée sur internet.

La commissaire-enquêtrice remettra prochainement ses observations et ses conclusions. Son avis sera diffusé sur notre site internet ainsi qu'en mairie.

Documents en consultation sur www.monetier.com

MICRO-CENTRALE HYDROELECTRIQUE **TORRENT DU PETIT TABUC**

Le maître d'œuvre de ce projet est EdsB (Energies Développement Services du Briançonnais). Il consiste en la création d'une centrale hydroélectrique exploitant les eaux du torrent du Petit-Tabuc, affluent rive droite de la Guisane, en amont de Briançon. L'objectif est d'exploiter une micro-centrale de 500kW, en dérivation du torrent du Petit Tabuc, sur environ 700m, pour une hauteur de chute de 85m.

Cette enquête publique s'est déroulée du 5 juillet au 5 août 2019.

- Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont en consultation en mairie et ont été mis en ligne sur notre site internet www.monetier.com (page Actualités)

TELESKI ECOLE CHANTELOUBE 2

Le SCV Domaine skiable a lancé le projet la construction d'un téléski à enrouleurs sur la zone débutants du Pré Chabert afin de remplacer l'actuel télécorde. Le réaménagement de cette zone a pour objectif d'augmenter son attractivité, en réalisant un appareil plus adapté aux besoins des débutants. La vitesse réduite de l'installation, l'accès à un espace sécurisé permettra aux skieurs d'évoluer à leur rythme sur une piste facile et séparée des flux des skieurs plus confirmés. Un chalet de commande est prévu au niveau de la station aval du téléski. Dans ce cadre, il sera procédé en Mairie du Monêtier-les-Bains, du lundi 21 octobre 2019 au vendredi 15 novembre 2019 inclus, à une enquête parcellaire en vue de la réalisation de ce téléski. M. MIQUEROL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Les pièces du dossier et un registre d'enquête pourront être consultés par le public pendant les horaires d'ouverture de la mairie : lundi et vendredi de 14h30 à 16h30; mardi et jeudi de 9h à 11h et de 14h30 à 16h30, mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30. Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie le lundi 21 octobre de 14h30 à 17h30 (ouverture exceptionnelle de la mairie jusqu'à 17h30), le mercredi 6 novembre de 9h à 12h et le vendredi 15 novembre de 13h30 à 16h30 (ouverture exceptionnelle de la mairie à 13h30).

TÉLÉSIÈGES CIBOUIT ET EYCHAUDA

Les travaux de construction des télésièges du Cibouit et de l'Eychauda ont débuté ce printemps.

Dans le cadre de l'amélioration de la circulation des skieurs, le remplacement du télésiège de l'Eychauda était le chainon manquant pour compléter le domaine dans le sens Monêtier-Briançon après la construction du télésiège de Côte Chevalier l'été dernier.

Le télésiège de l'Eychauda démonté trouve un nouvel emploi pour remplacer le télésiège du Cibouit, datant de 1982. Les 4 places et le tapis d'embarquement permettront d'offrir plus de modernité et de confort sur cet axe prisé pour la qualité de sa neige.

Caractéristiques techniques :

| | TSD6 Eychauda | TSF4 Cibouit |
|------------------------------|---------------|--------------|
| Altitude départ | 2 155 m | 2 152,71 m |
| Altitude arrivée | 2 439 m | 2 471,95 m |
| Dénivelée | 283,5 m | 319 m |
| Longueur suivant la pente | 1 461 m | 895,34 m |
| Débit | 2800 p/h | 1400 p/h |
| Vitesse | 5.5 m/s | 2.3 m/s |
| Sens de montée | Gauche | Droite |

La Région Sud a participé au chantier de l'Eychauda à hauteur de 1,548M€ dans le cadre du plan « Stations de demain 2015-2020 » de 50M€.









RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES HA-MEAUX DU LAUZET ET DES BOUSSARDES

80 foyers sont actuellement raccordés à une STEP (station d'épuration des eaux usées).

Dans le cadre du projet de réhabilitation et de mise aux normes de ce réseau d'assainissement, la Communauté de communes du Briançonnais (CCB) privilégierait l'hypothèse de la reconstruction de cette station d'épuration. La commune souhaite quant à elle raccorder ces foyers au collecteur d'assainissement situé au Casset lui-même connecté à la STEP de Briançon.

La commune du Monêtier-les-Bains s'oppose fermement à tout projet mettant en péril le caractère préservé du haut de la Vallée de la Guisane. Il est en effet indéfendable d'envisager la construction d'une nouvelle STEP à proximité immédiate du Parc National des Ecrins.

SÉCURISATION ROUTE DES BAINS

Afin de sécuriser les déplacements des piétons, de plus en plus nombreux, le long de la route des Bains, la commune a entrepris au mois de juin la construction de trottoirs entre la résidence l'Alérion et le pont des Charmettes, pour un montant total de 247 710 € TTC.

Il n'était pas possible ce printemps d'installer les trottoirs devant les HLM de Pré Bagnols, car un enrochement doit d'abord être réalisé dans la Guisane afin que la route des Bains ait une largeur suffisante pour accueillir ces trottoirs. Les autorisations administratives ayant été obtenues début octobre, les travaux reprendront rapidement pour être terminés avant l'hiver.





ZOOM SUR... VOTRE CONTRAT D'EAU

Lors d'un changement de situation (vente, location, succession...) il est indispensable de remplir et nous retourner le formulaire adapté à votre situation :

- Formulaire d'abonnement : pour une demande d'ouverture d'un contrat d'eau
- Formulaire de résiliation : pour une demande de clôture d'un contrat d'eau

Ces formulaires sont disponibles en mairie, auprès des services techniques et sur http://www.monetier.com/la-commune-au-quotidien/environnement-cadre-de-vie/assainissement

Chaque formulaire doit être accompagné de pièces justificatives : photocopie de votre carte d'identité, copie de l'acte (vente, succession, décès).

ATTENTION : si vous oubliez d'effectuer la résiliation de votre abonnement, vous serez toujours facturé. Soyez vigilant!

Les **Services Techniques** de la Mairie sont à votre disposition pour toutes questions sur :

- •les souscriptions et résiliations d'abonnement
- •les demandes de branchement et devis pour travaux

04 92 24 56 23

secretariat.techniques@monetier.com

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA GRANDETURIÈRE

La première phase de travaux dans la rue de la Grande Turière a débuté courant juillet. Malgré une semaine de retard, l'échéance de fin de chan-



tier sera respectée, à savoir fin octobre 2019. Une pause de 15 jours a été faite au mois d'août au moment de la plus grosse affluence. Nous remercions les riverains qui ont dû s'adapter pendant toute la durée des travaux.

GOUDRONNAGE VOIERIES COMMUNALES

Un entretien du revêtement des routes du hameau des Guibertes a été effectué au début de l'été.

Coût des travaux : 21 719 € TTC

A noter la reprise du tapis d'enrobé en septembre sur la route entre Monêtier et les Guibertes, à l'initiative d'Enedis, dans le cadre de travaux de réseaux.

PICO-CENTRALE DU GRAND TABUC

Recettes perçues depuis son lancement en mai 2017 : 215 089.59 €.

Mai à décembre 2017 : 61 961,72 euros Janvier à décembre 2018 : 87 620,27 euros Janvier à août 2019 : 65 507,60 euros

CHÈQUE SUD ENERGIE

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur propose la mise en œuvre du Chèque Sud Énergie, aide directe aux particuliers pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie dans leurs logements. Applicable depuis le 1er septembre 2019, le dispositif s'adresse aux propriétaires de maisons individuelles souhaitant isoler leurs combles et propose une aide équivalente à 25% maximum (plafonnée à 1000 euros) du coût de fourniture et de pose de l'isolant par une entreprise certifiée RGE.

Pour plus d'informations : www.maregionsud.fr

Dernières délibérations du Conseil

Municipal

Les délibérations présentées ici ne constituent qu'une partie de l'activité du Conseil Municipal et peuvent être consultées sur www.monetier.com ainsi qu'en mairie aux jours et heures d'ouverture de l'accueil.

Autorisation d'installation d'un tapis de transport sur les parcelles communales (n°073/2019)

Dans un souci de dynamisation de l'offre hivernale, l'Ecole de Ski Français (ESF) du Monêtier souhaite améliorer la qualité de ses services à sa clientèle au niveau du jardin d'enfants. La commune donne l'autorisation d'installer un tapis de transports communément appelé « tapis roulant » sur les parcelles communales S 249, S 248, S251 lieudit « Les Sagnes ». Le tracé emprunte l'emprise d'un ancien fil neige. La topographie sera très peu impactée.

Achat de parcelles dans le cadre de la réalisation du téléski école Chanteloube 2 (n°074/2019)

Afin de procéder au remplacement du télécorde par le téléski Ecole Chanteloube 2, la commune valide l'achat de parcelles destinées notamment à l'implantation de la gare de départ du nouvel appareil. Le remplacement de cet appareil n'ouvre pas de domaine skiable supplémentaire, le tracé actuel restant identique.

Représentation des communes membres au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais suite au renouvellement des Conseils Municipaux de 2020 (n°062/2019)

Plusieurs élus des communes de la Communauté de Communes du Briançonnais se sont réunis sous l'impulsion des Maires du Monêtier les Bains et de Montgenèvre afin de travailler sur les hypothèses de constitution de l'assemblée communautaire à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux de 2020. Alors que la construction des intercommunalités s'est opérée autour de la mutualisation des richesses du territoire, les communes stations de tourisme/ski, sont aujourd'hui écartées des décisions stratégiques de leur territoire en raison de l'absence d'équilibrage au sein de l'assemblée communautaire du poids des communes à faible population permanente mais à fort potentiel touristique donc économique. Ce déséquilibre conduit inéluctablement à la définition de stratégies, plans, projets, en inadéquation, voire incohérence avec les intérêts des stations et de leur développement sans que celles-ci ne puissent faire entendre leurs voix, modifier le sens des décisions. Les incompréhensions s'accentuent lorsqu'il s'agit, au quotidien, de s'approprier le dynamisme économique des stations de ski, sans avoir à supporter des investissements énormes.

Il est proposé de soutenir une modification des règles de droit et d'accord local sur la gouvernance des EPCI en territoire de montagne/stations de tourisme, en les adossant à des critères plus représentatifs des enjeux des territoires que la seule population municipale (population touristique, poids économique ...), de rééquilibrer la représentation des communes membres afin de réduire l'emprise de la ville « centre » au détriment des stations de montagne.

Autorisation du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVM) de Serre-Chevalier à diligenter les démarches de servitudes pour le domaine de ski nordique (n°058/2019)

Le SIVM de Serre-Chevalier est autorisé à diligenter toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre des servitudes d'utilité publique prévues par le Code du tourisme aux articles L.342-18 et suivants sur l'ensemble du domaine nordique de la commune, à présenter à Madame la Préfète l'entier dossier requis permettant d'obtenir la prescription d'une enquête publique, et à régulariser la situation des servitudes auprès des propriétaires concernés.

En bref

Coup d'oeil sur le réseau wifi public du Monêtier

La commune a été sélectionnée par l'Union Européenne dans le cadre du projet Wifi4EU, destiné à déployer un réseau wifi public et gratuit dans toute l'Europe. Vous pouvez dès à présent vous connecter via votre smartphone, tablette ou PC sur le réseau **« WiFi4EU »**, disponible dans le centre du village (aux alentours de l'église), sur la base de loisirs de l'ile du moulin (des tennis au terrain multisports) et sur le front de neige.

Consigne à skis : le cahier des charges de la future DSP délégation de service public -Consigne à skis est en ligne sur http://monetierles-

bains.e-marchespublics.com/ Date limite de candidature : 28 octobre 2019 à 9h.

Du changement à l'Office du tourisme Serre-Chevalier -Briançon!

Gilles Vanheule a été nommé directeur de l'office par intérim jusqu'au 30 juin 2020. Ancien directeur de l'office du tourisme des Deux-Alpes, il succède à Yannick Moreddu.

Toutes les actualités de l'Office du tourisme Serre-Chevalier Vallée-Briançon sont disponibles sur www.serre-chevalier.com



Domaine skiable de Serre-Chevalier Briançon

Le domaine skiable vous accueillera dès le 7 décembre pour l'ouverture de la saison d'hiver :

- Week-end du 7 et 8 décembre 2019 : ouverture partielle à l'occasion de la San Ambroggio au cœur du domaine (Villeneuve et Chantemerle).
- Du 14 décembre 2019 au 19 avril 2020 : ouverture en continu.

Pour réserver vos forfaits en ligne : www.skipass-serrechevalier.com

Dispositif de diffusion de l'alerte

Dans le cadre de la protection des populations et afin d'assurer une diffusion de l'information la plus réactive qui soit, la commune du Monêtier-les-Bains dispose désormais de l'application Illiwap, permettant de diffuser en temps réel, une information d'importance.

Destiné à vous informer d'événements majeurs (phénomène météo, coupure de circulation, perturbations sur le réseau d'eau potable, ...), ce dispositif est accessible sur smartphone (application à télécharger sur Iphone ou Android). Une fois l'application téléchargée il est nécessaire de s'abonner à la « Mairie du Monêtier-les-Bains ». D'autres communes situées à proximité (Valloire ou St Chaffrey) sont également disponibles. Une fois abonné, vous recevrez alors des notifications, envoyées sur un périmètre géographique défini (si la géolocalisation est activée sur votre smartphone) ou à tous les abonnés, en fonction de l'importance de l'évènement. L'application vous permet également de signaler un événement dont vous êtes témoin. Une rubrique spécifique vous permet de nous envoyer une photo de ce que vous constatez, dans une catégorie bien précise. Nous attirons votre attention sur le fait que seuls les signalements où l'identité et les coordonnées sont renseignés, feront l'objet d'un traitement et d'un suivi.

Horaires du Centre de santé du Monêtierles-Bains :

Situé au front de neige (Pré-Chabert), le centre de santé vous accueille sans rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 12h30.

Toutes les précisions sur : www.fondationseltzer.fr



Suivez l'actualité de Le Monêtier-les-Bains en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

l'actualité de la com

Cliquez sur le bouton SUIVRE



Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours





illiwap



Scannez le QRCode via

le lecteur intégré

Renseignements utiles

 Mairie du Monêtier les Bains Place Novalèse 05220 Le Monêtier les Bains

Tél.: 04 92 24 40 04 **Fax:** 04 92 24 52 18 monetier@monetier.com

Directeur de la Publication:

Anne-Marie Forgeoux

Rédaction:

Mairie du Monêtier les Bains

Crédits photos : Ecole Le Monêtierles-Bains, Parc National des Ecrins, C. Martin.

Réalisation & impression :

Imprimerie Recto Verso - Embrun

Périodicité : Trimestriel **Tirage :** 1 300 exemplaires